



# Interbibly

Agence de coopération entre les bibliothèques, services d'archives et de documentation  
Champagne-Ardenne

---

## **Journée professionnelle**

**« Le Handicap mental et les bibliothèques »**

**Châlons-en-Champagne**

**Lundi 8 décembre 2008**

1. **Synthèse de l'enquête sur les activités des bibliothèques de Champagne-Ardenne en direction des personnes handicapées mentales et psychiques**  
*Delphine HENRY, chargée de mission à Interbibly*
  
2. **Quelques repères en vue de l'accueil des personnes présentant un handicap mental et/ou psychique:**
  - des origines et des formes multiples de handicap
  - un rapport singulier à la réalité
  - comment se situer, répondre aux attentes ?*Denis BRUNET, Cadre supérieur de santé à l'EPSDM (Etablissement Public de Santé départemental de la Marne)*
  
3. **Le partenariat entre la bibliothèque municipale et l'EPSDM de Châlons-en-Champagne et son développement.**  
*Anne JOGUET et Sylvie GRANDJEAN, Bibliothèque municipale de Châlons-en-Champagne*
  
4. **Le partenariat entre la bibliothèque de quartier Chemin Vert à Reims et un IME. Qu'est-ce que le public IME ? Pourquoi l'amener à la bibliothèque ? Partage d'outils et d'idées**  
*Brigitte DELLIS, bibliothèque annexe du Chemin Vert de Reims et Cécile DOUAY, enseignante*
  
5. **L'exposition « De la graine à la couleur » réalisée en 2007 avec la Médiathèque de l'agglomération troyenne et l'IME Chantejoie.**  
*Sylvie SCHAMBACHER, Médiathèque de l'agglomération troyenne*
  
6. **L'atelier hors-les-murs de la Médiathèque de l'agglomération troyenne avec le CAT musical Arc-en-Ciel.**  
*Martine EBEL, Médiathèque de l'agglomération troyenne, responsable du service Hors les murs*  
**PAS DE COMPTE-RENDU DISPONIBLE**
  
7. **Présentation d' "ALPHABIB", outil collaboratif pour l'accueil des personnes handicapées en bibliothèque**  
*Sylvie COLLEY, Bibliothèque publique d'information, Alphabib*
  
8. **Annexes**

## **Synthèse de l'enquête sur les activités des bibliothèques de Champagne-Ardenne en direction des personnes handicapées mentales et psychiques**

*Delphine Henry, chargée de mission à Interbibly*

### **Méthode de collecte des données**

Questionnaire envoyé aux bibliothèques de Champagne-Ardenne et aux autres établissements recevant les informations d'Interbibly, par courrier électronique.

Réponse sur la base du volontariat.

Chaque établissement a reçu pour consigne de remplir un questionnaire par animation.

### **Typologie des établissements ayant répondu à l'enquête**

21 établissements champardennais ont répondu à l'enquête :

- 20 sont des bibliothèques ou médiathèques municipales ou intercommunales,
- 1 est une Maison d'accueil spécialisée c'est-à-dire un établissement de soins.

Parmi ces bibliothèques, 3 disposent de plusieurs sites. Six sites de la BM de Reims, en particulier, ont rempli le questionnaire.

### **Typologie des réponses**

14 établissements ont indiqué qu'ils mènent ou ont mené une ou plusieurs activités pour les personnes handicapées mentales. 32 activités sont décrites dans les questionnaires.

### **Synthèse des réponses par catégorie**

L'animation a généralement lieu à la bibliothèque (21 réponses sur 32 soit 65,6 % des réponses). En moyenne, 8 personnes y participent.

Les bibliothécaires ne connaissent pas toujours le handicap dont souffrent les personnes qu'ils accueillent. Beaucoup sont des enfants d'IME, plusieurs sont des personnes âgées souffrant d'Alzheimer.

En moyenne, le nombre d'accompagnateurs et d'intervenants lors des animations est de 2,5. Généralement, les intervenants sont des bibliothécaires (26 animations) et les soignants ou éducateurs accompagnant les personnes handicapées (17 animations)

Généralement, l'activité proposée consiste à lire à voix haute. Les autres activités proposées sont l'écoute de musique, des recherches sur Internet, jeux sur cédéroms, création d'un journal, théâtre ou concerts, contes, la lecture d'illustrations, les marionnettes, animations thématiques, jeux de société. Deux bibliothèques pratiquent exclusivement le prêt de documents et / ou l'accueil dans les locaux

La durée de l'animation oscille entre 30 minutes et 3 heures, mais elle est le plus souvent inférieure ou égale à 1 heure. La périodicité de l'animation est très variable.

La plupart des animations décrites ont été mises en place dans les années 2000 et existent toujours (20 sur 26 réponses soit 77 %).

L'établissement d'une convention entre l'établissement de soins et la bibliothèque n'est pas la règle : elle n'existe que pour 3 des animations présentées. Il semble qu'à l'origine de nombreuses animations il y ait une rencontre de personnes (un bibliothécaire et un soignant) et que les choses fonctionnent le plus souvent de manière informelle.

L'initiative de l'animation revient pour 25 animations à l'établissement de soin, au soignant ou à l'éducateur.

**Quelques repères en vue de l'accueil des personnes présentant un handicap mental et/ou psychique:**

- des origines et des formes multiples de handicap
- un rapport singulier à la réalité
- comment se situer, répondre aux attentes ?

*Denis BRUNET, Cadre supérieur de santé à l'EPSDM (Etablissement Public de Santé départemental de la Marne)*

Il y a en France 3,5 millions de personnes handicapées dont environ 20 % de personnes handicapées mentales ou psychiques. Le handicap peut frapper à n'importe quel moment : le fœtus pendant la grossesse, au cours de la naissance et tout au long de la vie.

Chaque personne handicapée est différente. Les personnes handicapées peuvent éprouver des difficultés à se repérer dans leur environnement, dans l'espace, dans le temps ; le handicap peut altérer les facultés liées à la lecture et à l'écriture, la compréhension des codes et conventions de la vie en société. Elles peuvent avoir du mal à se faire comprendre, à s'adapter aux imprévus.

Il convient de différencier le handicap mental du handicap psychique, qu'on définit plutôt comme la conséquence d'une maladie.

La notion de handicap psychique est une notion de combat apparue dans les années 1960. En a découlé une politique de soin et d'insertion sociale des personnes handicapées. Les avancées sont importantes :

- dans l'efficacité de la psychiatrie, qui consiste à soigner et à intégrer. Les temps d'hospitalisation ont été réduits et les handicapés sont rendus plus visibles dans la cité ;
- la loi du 30 juin 1975 donne un statut et une garantie de ressources aux personnes handicapées (pension d'invalidité et allocation adulte handicapé) ;
- les lois sanitaires et sociales de 2002 et notamment celle du 4 mars sur les droits des malades et la qualité du système de santé, qui ouvre le réseau de santé aux associations d'usagers ;
- avancées internationales avec la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des chances, instituant un droit à compensation.

Il existe plusieurs formes de handicap psychique :

- la psychose, la schizophrénie : altère la relation aux autres, cause des perturbations dans la perception des autres et de soi. 1 % environ des personnes handicapées en souffrent,
- les troubles dépressifs graves, les maniaco-dépressifs : ils souffrent de troubles de l'humeur, peuvent avoir de forts moments d'exaltation,
- les troubles liés à l'anxiété grave : les personnes ne parviennent plus à gérer leur quotidien, leurs obligations,
- l'autisme : affecte la communication verbale. Environ 20 000 adultes et 7 000 enfants en souffrent.

Le handicap peut aussi survenir avec des accidents et causer des troubles de la mémoire, de l'attention, des comportements. Les accidents entraînant des handicaps psychiques représentent 160 000 hospitalisations par an et 3 à 5 000 personnes par an ne peuvent retrouver une vie normale.

Parmi les troubles psychiques, la dépression est très répandue : l'étude de 2005 de l'INPES sur la santé mentale a révélé que 10 % des personnes traversent un épisode dépressif dans leur vie, surtout les femmes.

Il existe aussi des formes de handicap « invisible », qui restent mal connues. La frontière est parfois ténue entre une personne saine d'esprit et une personne handicapée.

### **Quelques conseils pour préparer l'accueil de personnes handicapées mentales ou psychiques :**

Il faut prendre garde de ne pas réduire la personne à son handicap : on la rencontre à un moment de sa vie, elle a pu être différente avant, pourra être différente demain. Être accueillant à l'autre. Avoir conscience qu'il existe une part non malade chez la personne qu'on accueille.

Les problèmes auxquels peut être confronté le bibliothécaire qui accueille la personne handicapée :

- une stigmatisation liée à la méconnaissance du handicap,
- la crainte de causer involontairement une souffrance à la personne handicapée,
- la variété et l'imprévisibilité des troubles,
- le poids des traitements.

Et les patients, comment vivent-ils leur maladie et le traitement ?

- définition des troubles : le plus souvent, ils sont conscients des troubles mais pas d'être malades,
- origines et causes de la maladie : il est difficile pour eux de les expliquer. Ils mettent en avant une fragilité, une émotivité, des relations familiales difficiles, les toxiques...
- la gravité : ils ont conscience des conséquences de leur maladie sur la vie de tous les jours.

Lorsqu'elles sont interrogées, les personnes souffrant de handicap psychique ne s'identifient pas à leur maladie, elles rendent compte d'un vécu.

Il faut être en mesure de penser son rôle d'accompagnement, de l'adapter au lieu et au moment. Ce rôle est celui de chaque membre de la société. Comment nous donnons-nous les moyens d'accueillir des personnes qui font partie de notre environnement ?

Les personnes handicapées ont souvent une capacité fine à sentir l'autre dans la perception qu'il a d'elle : cela peut mal engager le contact.

Ce sont des personnes très sensibles au stress, qui éprouvent un sentiment d'insécurité indéfinissable (angoisse).

Il peut leur falloir du temps pour répondre aux questions. Parfois, les demandes sont décalées par rapport aux possibilités.

Ces personnes peuvent connaître des épisodes de repli sur elles, de mutisme.

Elles peuvent mal interpréter une parole ou un geste, même s'il/si elle ne lui est pas destinée. Parfois, ses réactions peuvent être agressives.

## **Compléments par Jean-Claude Chaise, président de la section marnaise de l'Union nationale des amis et familles de malades psychiques (UNAFAM Marne)**

Il y a dans la Marne 6 000 malades psychiques et 30 000 dans la Région. Il ne faut pas oublier les familles qui vivent à côté de la maladie et la subissent.

Qu'est-ce qu'un trouble psychique ? C'est l'excès : la personne est submergée par toutes les informations intellectuelles et auditives (j'entends tout, je perçois tout).

Il y a des moments où, pour la personne handicapée psychique, le contact est absolument nécessaire pour exister, d'autres moments où il ne faut pas de contact du tout.

Ces personnes sont comme nous, mais dans l'excès : elles nous renvoient à ce que nous sommes.

40 % des personnes sondées dans le cadre de l'enquête de l'INPES ont consulté pour des troubles psychiques : c'est-à-dire mathématiquement, au moins une personne de notre entourage...

### **Questions des participants**

- Comment un bibliothécaire qui aurait des appréhensions à accueillir une personne handicapée mentale peut-elle les gérer ?

Il faut être au clair avec les limites qu'on se donne. On n'a pas, dans notre fonction de bibliothécaire, à tout accepter, y compris à recevoir des personnes handicapées.

Mais souvent l'appréhension vient de ce que la personne handicapée nous renvoie de nous-mêmes : il faut bien comprendre alors qu'on peut s'ouvrir sans se livrer.

- Que faire lire à des enfants autistes ? Ya-t-il des gestes à faire ou à éviter lorsqu'on accueille ces enfants ?

Il est impossible de tout maîtriser. On ne peut préjuger à l'avance de l'effet de ses actes. L'important est de savoir ce qu'on a envie de faire passer.

Cependant, il faut être attentif au contexte : il faut un lieu « protégé », dans lequel n'intervient pas trop de changement.

Attention au résultat qu'on attend : ce n'est pas parce que les enfants se roulent dans les coussins pendant l'animation que celle-ci n'a pas fonctionné.

- Doit-on tutoyer ou vouvoyer ? Comment doit-on se comporter vis-à-vis du besoin de contacts fréquents chez les personnes atteintes de maladie mentale ?

C'est à la convenance de chacun. Il n'y a pas de règle prédéfinie. Rien n'empêche de demander à être vouvoyé si on se sent mal à l'aise avec le tutoiement. Par exemple, certaines personnes préfèrent vouvoyer mais ne sont pas dérangées lorsque leur interlocuteur les tutoie. Inversement, certains se sentent plus à l'aise en tutoyant. Il faut être aussi naturel que possible, et ne pas se sentir forcé à quelque chose. Le mieux est de "réagir" avec humour (pour ne pas blesser) et de repousser gentiment la personne pour lui faire comprendre que nous n'acceptons pas tel(le) ou tel(le) geste ou parole. Mais vous pouvez aussi tout à fait répondre à ses sollicitations si cela vous convient.

- Comment doit-on réagir lorsqu'elles ne respectent pas le règlement intérieur de la bibliothèque (cris...)

Si ces personnes viennent à la bibliothèque, c'est souvent pour être confrontées aux règles de vie en société. Il est donc bienvenu de se comporter avec elles comme avec tout usager. S'ils font du bruit, nous pouvons et devons leur signaler qu'ils ne doivent pas faire cela en bibliothèque.

- Peut-il être utile qu'un référent dans l'établissement se charge systématiquement des accueils de personnes handicapées mentales lors de leur passage à la bibliothèque ?

Ce n'est pas nécessaire, au contraire. Il s'agit là encore de socialisation de ces personnes. Il est bien, et important, qu'elles aient affaire à différentes personnes.

- Que faire quand un groupe vient (régulièrement ou non) à la bibliothèque, mais uniquement pour utiliser les locaux et que les bibliothécaires souhaitent changer cela ?

Prendre contact avec les agents accompagnateurs (ou s'il n'y en a pas, demander aux personnes dans quel établissement elles sont pour prendre contact avec le chef d'établissement) pour voir ensemble comment améliorer l'accueil de ces personnes et peut-être mettre en place des animations. Les soignants ne savent pas forcément ce qu'il est possible de faire en bibliothèque (écouter de la musique avec des casques, assister à des lectures à haute voix, visionner des films, participer à un "club lecture"...)

- Que proposer au niveau des collections de la bibliothèque quand ces personnes sont adultes ?

Travailler avec les soignants ou animateurs pour éviter les textes qui pourraient heurter certaines personnes.

- Comment réagir face à une réaction inattendue (agitation, peur, agressivité, fuite ...) ?

Passer le relais à l'accompagnateur qui aura sûrement pris les devants pour intervenir et qui saura comment gérer la situation. Il est normal d'être déstabilisé et donc important d'en parler par la suite aux accompagnateurs pour comprendre ce qui a pu se passer.

### **Conclusion :**

La disponibilité du bibliothécaire doit être absolue.

Il n'y a pas de fiche technique du « bien-faire » / « mal-faire ». L'échange avec les accompagnants, la rencontre avec les personnes handicapées elles-mêmes donne les « outils » pour mettre en place l'accueil.

Il faut absolument avoir confiance dans les accompagnateurs. Il y a forcément des choses qui échappent au bibliothécaire. L'accompagnateur, le soignant est un intermédiaire, un facilitateur dans un lieu où il y a des professionnels.

Il n'y a pas de bon ou de mauvais projet : l'important est la capacité d'accueil de ce public.

Déjà la démarche de sortir de l'établissement de soins et le déplacement constituent un challenge.



**Note : l'UNAFAM a édité avec d'autres organismes une plaquette intitulée « L'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique », très utile pour comprendre cette forme de handicap et les attitudes des malades. Interbibly peut vous faire parvenir cette plaquette mise à disposition par l'UNAFAM sur simple demande.**

## **Le partenariat entre la bibliothèque municipale et l'EPSDM de Châlons-en-Champagne et son développement**

*Anne JOGUET et Sylvie GRANDJEAN, Bibliothèque municipale de Châlons-en-Champagne*

- **Intervention d'Anne Joguet, responsable des relations entre les publics spécifiques**

L'EPSDM est un établissement public de santé départemental composé de 11 unités intra-muros, sur le site châlonnais. Il est voisin du Centre hospitalier général. Du fait de son rayonnement départemental, l'EPSDM possède des structures de type CMP (Centre Médico-Psychologique) ; CATTP (Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel) et Hôpitaux De Jour, dans les principales villes du département. L'établissement gère également un inter-secteur infanto-juvénile, une clinique avec des lits d'hospitalisation à Reims, ainsi qu'un secteur au sein de la maison d'arrêt de Châlons : le SMPR.

Les patients ont à leur disposition une bibliothèque au sein du service socio-culturel dont la responsable est Evelyne Crépin, infirmière de secteur psychiatrique. Les ouvrages disponibles dans les rayons sont essentiellement des romans et des documentaires pour adultes.

Le partenariat mis en place pour les usagers de l'EPSDM, s'adresse à des patients de tous âges, de toutes pathologies, hospitalisés pour des séjours variables à l'EPSDM, ou suivis en Hôpital De Jour, ou en ambulatoire par les secteurs extra-muros Châlonnais de l'établissement de santé.

Certains points de la convention ciblent plus ou moins une partie de ce public. Ainsi, l'utilisation de l'auditorium pour des séances de psychodrame concerne des enfants, tandis que l'animation autour de la lecture se passe dans la bibliothèque des patients de l'EPSDM et permet donc de toucher des patients atteints de pathologies mentales, hospitalisés à temps plein ou en Hôpital De Jour.

L'EPSDM est partie prenante du programme national « Culture à l'Hôpital » depuis janvier 2002. Ce programme, conduit conjointement par le Ministère de la culture et par le Ministère de la santé est régi par une convention nationale en date du 4 mai 1999, et réactualisé le 10 janvier 2006, ainsi qu'une convention régionale signée le 16 mai 2002, en cours de réactualisation...

L'article 2 de la convention nationale insiste sur la mise en place de jumelages (« tisser des liens avec un équipement culturel proche »), et sur le développement des bibliothèques dans les établissements de santé.

Afin de répondre aux attentes de la convention « culture à l'hôpital », le Centre Socio-Culturel de l'EPSDM a d'abord sollicité une carte de prêt collectivité à la bibliothèque de Châlons. Suite à cette demande, Françoise Bérard, conservatrice en chef, Directrice de la Bibliothèque a proposé à l'EPSDM, par courrier en date du 15 novembre 2001, de « créer un réel partenariat enrichissant pour nos deux structures ».

C'est ainsi que la première convention a été signée le 24 janvier 2002 entre la BM et l'EPSDM, puis elle a été mise à jour le 2 avril 2005.

Chacune de ces cartes permet l'emprunt d'un maximum de 200 livres pour 6 semaines. Le 26 février 2002, le Directeur adjoint de l'EPSDM a diffusé une note d'information dans les services, proposant l'accès à ces cartes collectivités. Il a chargé Bruno Martin, cadre socio-éducatif, responsable du Centre socio-culturel de coordonner cette action.

Quatre unités se sont montrées intéressées par l'utilisation de ces cartes. À ce jour, l'EPSDM en possède cinq...

Une visite pour des soignants de plusieurs unités (8 personnes) a d'abord été organisée pour les familiariser aux locaux et au fonctionnement de la bibliothèque. Puis plusieurs visites de patients ont eu lieu de février à octobre 2002. Les groupes étaient constitués de 4 patients en moyenne, accompagnés de 2 soignants.

#### Les animations

- En 2002, un artiste plasticien intervenant à la BM a fait une séance à l'EPSDM.
- Chaque année, en octobre, l'EPSDM convie la BM à la manifestation « Lire en Fête à l'Hôpital ». Je réponds autant que possible à cette invitation. Ce fut le cas en 2003 et 2004. C'est l'occasion pour moi de remercier (parfois par la lecture de quelques poèmes) les patients et le personnel de l'EPSDM pour leur accueil toujours chaleureux et de représenter la BM.

Pour convenir aux patients, les livres sont choisis selon les critères suivants :

- peu de textes : les patients auxquels ils sont destinés ne savent pas forcément lire. Mon choix se porte essentiellement sur les albums, petits albums, livres d'éveil et contes du secteur Jeunesse
- pas d'enfant comme personnage principal : les livres sont destinés à des patients adultes
- pas de sujets « bébé » : pour la raison indiquée ci-dessus
- demandes de lecteur : certains patients ont des centres d'intérêt que je m'efforce de contenter, tout en proposant d'autres sujets pour tenter une « ouverture »
- de la poésie : les patients apprécient beaucoup ce genre, qu'ils utilisent pour leur journal *Murmures*
- des livres de cuisine avec des schémas explicites (plutôt trouvés en secteur Jeunesse) : les patients participent à un atelier cuisine à l'EPSDM

L'animation à l'EPSDM a lieu tous les 3 mois et dure 1 heure. Je prends rendez-vous 2 ou 3 semaines avant, avec la responsable de la bibliothèque des patients, Madame Crépin.

Le matin du rendez-vous, je choisis environ 60 livres dans le secteur Jeunesse de la BM, selon les critères énoncés ci-dessus.

La sélection nécessite de 1h à 1h30. Puis je prête les documents pour 3 mois sur une carte « collectivité » prévue à cet effet, en plus des 4 cartes utilisées pour les pavillons.

La bibliothèque des patients est située au sein du service socio-culturel, à l'intérieur de l'EPSDM. 10 minutes sont seulement nécessaires pour y accéder avec la voiture de service.

Lorsque j'arrive, les patients sont déjà pour la plupart rassemblés dans leur bibliothèque et viennent au devant de moi pour m'aider à porter les sacs de livres.

Au début, ni Madame Crépin, ni moi n'avions une idée précise du déroulement de l'animation. Finalement, les choses se sont faites d'elles-mêmes par les initiatives des patients. À présent, il s'agit surtout de lectures faites par les patients, alors qu'au départ nous étions parties sur une idée d'une « présentation » des livres que j'avais choisis.

Les nouveaux livres sont déposés sur 2 tables réunies et les patients s'assoient sur les chaises qui les entourent.

Certains patients prennent d'eux-mêmes un livre dans les piles. Pour d'autres, il faut les inciter à se servir mais parfois ils n'en prennent aucun de la séance. Ils restent et écoutent les autres.

Ceux qui ont fait leur choix ont plusieurs façons de lire. L'un va lire à haute voix. Un autre fera la même chose mais voudra que je l'écoute particulièrement et la responsable de la bibliothèque lui donnera quelques consignes (mieux articuler ...). Un troisième lira

silencieusement. Un quatrième voudra lire avec moi mais il s'agira pour moi de lire à haute voix en m'interrompant à chaque ligne pour permettre au patient de répéter après moi. J'essaie autant que possible de m'adapter à la demande.

Il arrive aussi que les patients demandent lors de la séance du papier et des crayons pour dessiner.

À la fin de la séance, je repars avec les livres laissés en dépôt la fois précédente. Il me faudra encore passer ces documents en retour et les ranger, une fois revenue à la BM.

Les livres que je laisse en dépôt sont rangés dans une armoire de la bibliothèque des patients et sont gérés par Madame Crépin, qui ne les laisse pas sortir de la pièce. Ils sont utilisés lors des ateliers d'écriture qu'elle organise pour les patients.

Le partenariat est fondé sur un travail de coopération entre le personnel de l'EPSDM, les patients et l'intervenant de la BM (moi, en l'occurrence).

Je travaille toujours avec la responsable de la bibliothèque des patients, mais d'autres membres du personnel viennent parfois assister et participer un moment à l'animation. C'est très sympathique.

Chaque mois de janvier, un bilan est réalisé conformément à la convention, entre Bruno Martin, Evelyne Crépin et moi. Celui-ci permet de faire le point sur l'année écoulée et d'envisager des actions pour l'année à venir.

Ma venue pour l'animation est annoncée dans le journal écrit par les patients, *Murmures*. Composé de poèmes et de dessins, il est le fruit du travail des patients, avec l'aide de la responsable de la bibliothèque des patients.

À la fin de l'animation, il n'est pas rare que je reparte avec des dessins offerts par les patients. Je reçois aussi une carte de vœux réalisée par les patients tous les ans.

Un groupe de patients a offert à la BM une sculpture réalisée par leurs soins, en présence de la conservatrice Madame Bérard, de la conservatrice adjointe Sylvie Martin, de Bruno Martin et de moi-même. Ce cadeau a été exposé plusieurs mois dans une vitrine du hall d'accueil de la BM.

Des patients se déplacent à la BM, soit avec leur groupe, soit seul. Ceux qui me connaissent viennent me saluer lorsqu'ils m'aperçoivent. L'inconvénient est que certains d'entre eux ne s'adressent qu'à moi lorsqu'ils ont un renseignement à demander. Il n'est pas toujours facile de les amener au contact de mes collègues.

J'essaie de m'adapter aux patients. Je n'ai aucune formation spécifique, aucune connaissance de ce public. Je réagis à l'ambiance, telle que je la perçois.

Je me sens plus à l'aise avec un groupe restreint de patients (8 à 10 personnes). Avec un groupe plus important, il ne m'est pas possible d'avoir la même attention.

Le personnel de l'EPSDM est un réel soutien pour moi.

Nous avons envisagé des lectures à haute voix pour des patients, dans l'enceinte de la BM et par des bibliothécaires. Mais nous n'avons pas encore pu mettre cette animation en place, faute de formation et de temps pour les 2 agents intéressés (Véronique Boullé et moi-même).

- **Intervention de Sylvie Grandjean sur l'atelier de "lectures d'histoires" aux patients de l'EPSDM**

L'atelier a lieu 1 fois par mois durant 1h30. Y participent Evelyne Crépin, infirmière responsable de la bibliothèque et 2 ou 3 patients maximum.

Je choisis 4 types d'ouvrages :

Pour l'animation par elle-même :

- Kamishibai : c'est un petit théâtre en bois, originaire du Japon, dans lequel on insère des planches cartonnées illustrées, pour raconter des histoires. Chaque histoire comprend de 12 à 18 planches.
- Albums : souvent sur le thème d'aventures amusantes qui arrivent à des animaux (poules, cochons, chat, poisson, loup)
- Imagier ou livres sans texte

À laisser en fin de séance :

- Demandes des patients sur tous supports qui les intéressent : livres ou CD de musique

Déroulement de la séance :

- Je prépare une "caisse de livres" que j'apporte le jour de la séance.
- Je commence par dire bonjour et demander de leurs nouvelles aux patients (5 mn).
- Je débute par la plus longue des histoires (15 mn maximum) et lis pendant environ  $\frac{1}{2}$  heure, de manière assez lente mais vivante en montrant toujours les images de l'histoire.
- Au milieu de la séance de lecture, j'essaie de faire participer les patients en présentant un imagier ou un livre sans texte afin que ce soit eux qui laissent libre cours à leur imagination (5 ou 10 mn maxi).
- Je reprends ensuite par quelques courtes histoires (15 mn).
- Je termine enfin la séance (10 mn) par la présentation des ouvrages que les patients m'avaient réclamés la séance précédente (livres sur des thèmes précis ou CD de chanteur qu'ils apprécient).
- Je laisse enfin tous les supports qui auront été choisis - y compris les livres que j'ai lu si ils souhaitent les conserver - et range les autres.
- Nous finissons par le traditionnel café autour duquel nous débattons des sujets qui les intéresseraient pour la fois prochaine ou bien de tout ce qu'ils ont envie de me raconter sur les activités qu'ils font au sein de leur structure. Il s'agit souvent des anniversaires, goûters, visites, ateliers....

**Le partenariat entre la bibliothèque de quartier Chemin Vert à Reims et un IME. Qu'est-ce que le public IME ? Pourquoi l'amener à la bibliothèque ? Partage d'outils et d'idées.**

*Brigitte DELLIS, bibliothèque annexe du Chemin Vert de Reims et Cécile DOUAY, enseignante*

Les enfants des IME souffrent de troubles du comportement et de la personnalité, leur déficience est légère à moyenne.

Il faut pour les accueillir une grande humilité et une grande flexibilité. Accepter l'échec, les moindres progrès voire la régression.

Ces enfants n'ont pas de plaisir à lire à l'école car c'est le cadre de leur échec. Ce qui rend la bibliothèque essentielle. Les carences et la maltraitance abîment les enfants et les empêchent de penser car « penser », c'est penser à ce qui va mal dans leur vie.

Le projet de travailler avec la bibliothèque visait à donner de l'appétence. La médiation culturelle permet d'aller vers le savoir.

Pendant quatre ans un projet associé au prêt de livres a été conduit en commun avec la bibliothèque du Chemin Vert et en étroite collaboration entre l'enseignante et la bibliothécaire :

- l'histoire de l'écriture (visite au musée, séances à la bibliothèque et à l'école),
- la mythologie, en particulier le mythe d'Hercule qui parvient à régler ses énormes problèmes par la réflexion,
- les genres de livres,
- le théâtre

Le prêt de livres constituait un travail sur l'autonomie : chaque enfant avait sa carte et était responsable des trois livres qu'il empruntait.

Chaque groupe était constitué de 6 enfants entourés par 4 adultes : l'enseignante, un accompagnant et les deux bibliothécaires.

*Voir en annexe une bibliographie indicative des ouvrages utilisés dans le cadre de ces ateliers.*

L'exposition « De la graine à la couleur » réalisée en 2007 avec la Médiathèque de l'agglomération troyenne et l'IME Chantejoie.

Sylvie SCHAMBACHER, Médiathèque de l'agglomération troyenne

*Extrait du compte-rendu disponible sur le site Internet de la Médiathèque de l'agglomération troyenne :*

*[http://www.mediathèque-agglo-troyes.fr/bmtroyes/archives/\\_/nv/les-ateliers/menois/acc-menois.htm](http://www.mediathèque-agglo-troyes.fr/bmtroyes/archives/_/nv/les-ateliers/menois/acc-menois.htm)*

Le projet consistait en une initiation à la fabrication traditionnelle de pigments à base de plantes tinctoriales cultivées, permettant à long terme la réalisation de travaux à partir des enluminures provenant des manuscrits de la Médiathèque de l'agglomération troyenne.

Lancée au hasard d'une réunion de bilan avec des collègues de travail, en juin 2001, cette idée devait être retenue par l'un d'entre eux, et, au hasard des rencontres, connut un parcours étonnant.

Le projet est mis sur pied, puis démarre en septembre 2002. Fruit d'un partenariat entre la Médiathèque de l'agglomération troyenne et l'Institut médico-éducatif Chantejoie de Menois, sans lequel le projet ne saurait exister, il associe des professionnels d'horizons différents, aux fonctions, aux savoirs et aux compétences multiples, et propose un itinéraire singulier à des jeunes fréquentant l'Institution de Menois.

Ce centre médico-éducatif, situé à 6 km de Troyes, à Rouilly-Saint-Loup, sur un terrain de 5 ha, dans le parc de Menois, accueille des jeunes de 6 à 20 ans présentant des déficiences intellectuelles et des troubles neuro-psychiques à des degrés divers.

Les grandes lignes du projet :

- Mettre en œuvre des actions favorisant rencontres, échanges et coopérations :
  - Culture de plantes tinctoriales et fabrication de pigments.
  - Intégration du travail manuel dans l'approche de l'histoire médiévale.
  - Présentation, lectures et fabrication d'herbiers.
  - Initiation à une technique d'enluminure médiévale.
  - Découverte des jardins médiévaux et mise en place d'un jardin de d'inspiration médiévale sur le site de l'IME.
  - Visites de ces jardins envisagées pour des groupes extérieurs.
  - Tenue de carnets de bord par les jeunes.
  - Expositions à l'IME et à la Médiathèque de l'agglomération troyenne en fin de parcours.
  
- Ouvrir l'établissement médico-éducatif vers l'institution culturelle de la ville, la Médiathèque de l'agglomération troyenne, avec une appropriation progressive de ses espaces et de ses services :
  - Recherches documentaires.
  - Visites, emprunts de documents.
  - Participation aux ateliers Espace Culture Multimédia, d'enluminure, d'écriture...
  - Approche du livre, du magazine, du CD Rom, ...en tant qu'objets et outils de recherche.

- Apprentissage de la lecture de plans, d'images...

**L'atelier hors-les-murs de la Médiathèque de l'agglomération troyenne avec le CAT musical Arc-en-Ciel.**

*Martine EBEL, Médiathèque de l'agglomération troyenne, responsable du service Hors les murs*

Les musiciens du CAT ont enregistré 5 CD et se produisent dans toute la France et aussi à l'étranger avec leur orchestre.

*Pas de compte-rendu disponible sur cette intervention.*



## Présentation d' "ALPHABIB", outil collaboratif pour l'accueil des personnes handicapées en bibliothèque

*Sylvie COLLEY, Bibliothèque publique d'information, Alphabib*

<http://alphabib.bpi.fr/Accueil>

Depuis 2000, la Bibliothèque publique d'information organise des journées d'étude sur le thème du handicap en partenariat avec la Direction du livre et de la lecture et des bibliothèques en région.

En 2007, le séminaire Bibliothèques et publics handicapés à la BPI débouche sur la création d'un wiki, outil permanent de travail collaboratif.

ALPHABib est un outil collaboratif pour Améliorer L'accueil des Personnes HANDicapées en Bibliothèque, développé par la BPI, avec l'appui de la DLL et la collaboration de plusieurs bibliothèques (BNF, Toulouse, Limoges, Chambéry, Montpellier...).

L'objectif est d'aider à structurer un réseau de professionnels impliqués dans l'accueil des personnes handicapées en bibliothèques :

- en créant une base de données interactive, accessible et modifiable pour faciliter la mutualisation des connaissances et des expériences,
- en favorisant un travail en commun et une réflexion prospective sur les évolutions des outils, des technologies, des méthodes et des pratiques.

On y trouve quatre grandes rubriques, librement alimentées par l'ensemble de bibliothèques du réseau :

- Boîte à outils : des fiches techniques et pratiques pour connaître les différents types de handicaps et les besoins spécifiques des personnes handicapées, recenser les outils pour développer un projet d'accueil en bibliothèques, partager des pratiques...
- Veille technologique : des présentations de matériels, des éléments pour repérer les technologies et les dispositifs innovants en matière d'aide aux personnes handicapées et leur utilisation possible en bibliothèque.
- Animations : des informations pour rendre accessibles des manifestations (aspects organisationnels et techniques), des propositions de projets collaboratifs ou itinérants, un recensement des expériences innovantes...
- Evaluation : des outils et des résultats d'évaluation des services proposés dans nos bibliothèques.

Pour pouvoir créer ou modifier une page, un login et un mot de passe sont nécessaires. Ils vous seront fournis par la Mission lecture et handicap de la BPI. Bien sûr, le wiki est accessible en lecture seule pour les internautes non identifiés. Si ce projet vous intéresse et si vous souhaitez rejoindre le réseau ALPHABib, n'hésitez pas à nous contacter !

### **Bpi-Mission lecture et handicap :**

Lecture-handicap@bpi.fr

Ramatoulaye Fofana-Sevestre : Tel : 01 44 78 44 42 - Courriel : fofana@bpi.fr

Sylvie Colley : Tel : 01 44 78 45 39 - Courriel : colley@bpi.fr

Madjid Guitoune: Tel : 01 44 78 43 75 - Courriel : [guitoune@bpi.fr](mailto:guitoune@bpi.fr)

## Personnes handicapées mentales

Accueil bons gestes, attitudes	
Pour communiquer	<ul style="list-style-type: none"><li>- sourire pour mettre la personne en confiance</li><li>- parler normalement en utilisant des phrases simples, éviter les détails</li><li>- prendre le temps d'écouter et de comprendre</li><li>- ne pas manifester d'impatience</li> <li>- ne pas être surpris de l'affection qu'on vous porte</li></ul>
Guider, accompagner	<p>La grande majorité des personnes handicapées mentales sont autonomes dans leurs déplacements, mais une imprévue peu les déstabiliser facilement (retard...)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- les indications d'orientation sont difficiles à appréhender</li><li>- demander lui l'autorisation avant de lui prendre le bras pour la guider</li><li>- prendre son temps et s'adapter à son rythme</li></ul>

<b>Préconisations</b>	
<b>Accès et cheminements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- entrée facilement repérable et identifiable</li> <li>- éviter ouverture des portes à code</li> <li>- au moins une entrée sans tourniquet... pour éviter les déséquilibre ou appréhension</li> <li>- contrastes de couleur et de texture permettant de suivre visuellement le cheminement</li> </ul>
<b>Aménagement des espaces</b>	<p>Différencier les espaces et les fonctions (notamment pour les personnes déficientes mentales), à travers le traitement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des volumes</li> <li>- de la couleur</li> <li>- de la lumière</li> <li>- des bruits</li> </ul>
<b>Signalétique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 seul message à chaque fois</li> <li>- hiérarchisation de l'information</li> <li>- + signalétique associée très lisible (texte/images, photo)</li> <li>- utiliser des pictogrammes simples</li> </ul>
<b>Eclairage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- éclairage d'appoint sans dégagement de chaleur / sécurité due au rapprochement</li> </ul>
<b>Sites culturels</b>	<p>Visites accessibles grâce à</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- outils adaptés d'aide à la visite tel qu'une signalétique et des docs de visite adaptés, œuvres et maquettes manipulables, moulages et plans en relief, malles pédagogiques multisensorielles, bornes interactives, multimédia</li> <li>- visites thématiques et ludiques, ateliers pédagogiques adaptés</li> <li>- équipements techniques spécifiques comme une signalisation des obstacles...</li> <li>- des personnels d'accueil, toutes catégories confondues, sensibilisés et formés</li> <li>- mettre des chaises à disposition des personnes fatigables</li> </ul>